



Delphine Bürkli
MAIRE DU 9^e ARRONDISSEMENT
CONSEILLÈRE RÉGIONALE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Paris, le 8 janvier 2020

Monsieur Michel Cadot
Préfet de la région Île-de-France et
Préfet de Paris
5, rue Lebianc
75015 PARIS

Nos références : AD/DB/2019-0010

Ch Monsieur le Préfet,

Vous avez lancé une enquête publique relative à la transformation de la Gare du Nord. Une permanence s'est tenue à cet effet le 5 novembre dernier à la Mairie du 9^e arrondissement. Je souhaitais vous apporter les éléments de réflexion suivants :

Le 9^e arrondissement est directement influencé par la présence de la Gare du Nord puisque les rues de Dunkerque et de Maubeuge en sont des accès privilégiés. Au-delà de sa proximité, elle participe par son ampleur, l'importance de ses flux et son poids économique au dynamisme de l'Île-de-France. Aussi, c'est en tant qu'élue de Paris et de la région que je participe à cette enquête publique.

Les fonctions de la Gare du Nord sont multiples et obéissent chacune à des échelles différentes : celles d'initiateur de dynamique urbaine, de pôle d'échange et de porte d'entrée de Paris.

Je constate que cette dernière fonction a été prise en compte puisque le projet met en exergue la volonté d'améliorer la gestion des flux grâce à la distinction entre les halls de départs, d'arrivées, ceux destinés aux lignes régionales, nationales et internationales.

Au quotidien, la fonction de pôle d'échange est certainement la plus indispensable pour les Parisiens, Franciliens et les habitants des régions voisines. Le bon fonctionnement de la Gare du Nord est cependant remis en cause par l'accroissement des flux, qu'il faut reconnaître, n'a pas été anticipé. En 2001, elle avait déjà fait l'objet de travaux pour accueillir 500 000

voyageurs quotidiens. En 2024, elle accueillera 800 000 voyageurs, et 100 000 de plus en 2030, soit une augmentation 30 % en comparaison avec la situation actuelle.

La prolongation du RER E, la construction du Grand Paris Express et l'arrivée des Jeux Olympiques et paralympiques accroîtront la tension déjà exercée sur cette infrastructure et sur le réseau de transport opéré par la SNCF et la RATP. Alors qu'Île-de-France Mobilités intensifie les investissements en faveur de la modernisation du réseau, il est indispensable que la Gare du Nord emboîte le pas pour confirmer la cohérence de nos politiques publiques. Aussi, la rénovation de la Gare du Nord devra de toute évidence renforcer cette position de pôle intermodal en favorisant la liaison entre un moyen de transport et un autre. Je note en effet que ce sont 500 000 voyageurs quotidiens qui arrivent à Paris par la Gare du Nord pour y venir travailler.

Vient ensuite la problématique des mobilités décarbonées. Le projet actuel ne propose que 1 200 places de vélos dans un premier temps pour atteindre à terme 2 000 places. Au regard des flux actuels et des prévisions de croissance, cette mesure paraît mal proportionnée et peu ambitieuse alors que le développement de la pratique du vélo à Paris est une priorité. Bien que le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris impose un minimum de 3 % de surface plancher de stationnement vélo, au vu de la fonction de pôle intermodal de la Gare du Nord, il me semble indispensable d'augmenter la surface consacrée.

Le projet proposé semble également sous-estimer les besoins en aire de taxi alors que nous allons vers une ville où la possession de la voiture individuelle diminue, avec pourtant, une population vieillissante. À cela s'ajoute une nécessaire prise en compte de la mobilité des personnes à mobilité réduite. Aussi, je demande à ce qu'un dimensionnement approprié des aires de dépose et de reprise des taxis soit assuré.

Au-delà de sa fonction de pôle d'échange, la Gare du Nord est un lieu de rencontre et un lieu de vie. En tant qu'infrastructure urbaine, elle rayonne sur les quartiers voisins.

En tant que maire d'arrondissement, j'estime indispensable que ce projet soit aussi considéré comme un instrument de politique publique en faveur d'une nouvelle dynamique urbaine, en particulier pour le quartier de La Chapelle, que la gare participe à enclaver. Une solution permettant d'ouvrir la gare sur le Boulevard de la Chapelle, telle que la mise en souterrain des voies de chemin de fer, permettrait de pacifier un lieu en proie aux problèmes de sécurité et de nuisances sonores, et de lui conférer une nouvelle identité.

Par ailleurs, dans ce quartier où la demande est forte, je demande qu'un lieu d'accueil et d'aide des populations fragiles soit ouvert, avec un accès indépendant, au sein de la Gare du Nord. Ce lieu devra être ouvert sur une large amplitude horaire.

Tout aussi prioritaire, la nature en ville doit prendre toute sa place dans ce projet. Les plans actuels prévoient ainsi la végétalisation du toit de la Gare du Nord, qui apportera de la vie au quartier grâce à l'implantation d'un parc ouvert au public. Au vu des exigences écologiques,

Il est indispensable de donner une place importante aux arbres et aux espèces indigènes, qui participent à la beauté de notre ville, à notre bien-être et à la lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain.

Enfin, la problématique du délai de travaux est souvent mentionnée par les détracteurs du projet comme par ses défenseurs. Je souhaite savoir si la date de 2024 est une échéance crédible au vu de l'ambition du projet.

En tout état de cause, il est évident que la transformation de la Gare du Nord ne peut avoir comme unique objectif 2024. Une fois les Jeux Olympiques et paralympiques achevés, cette gare restera un lieu de transit pour des milliers de Franciliens et visiteurs internationaux. N'oublions pas qu'un projet urbain ne peut être un projet figé dans le temps car la ville est par essence évolutive. La prise en compte de ce caractère muable permettra d'améliorer la durabilité du projet, en particulier au vu des injonctions de développement durable contemporaines, car voici moins de vingt ans que la Gare du Nord a fait l'objet d'un grand travail de modernisation et d'agrandissement de ses capacités. Celui-ci est pourtant déjà obsolète.

J'insiste sur le fait que la transformation de la Gare du Nord doit être l'occasion d'améliorer à la fois les services proposés aux voyageurs et d'envisager différemment son intégration dans son environnement urbain.

Restant à votre disposition pour échanger sur ces propositions, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma meilleure considération.

F. Cojans,



Delphine Bürkli